

### *Sécurité de la vieillesse*

Si la production du Canada, en 1973, est de 114 milliards de dollars ou de \$5,000 par personne, elle place le Canada parmi les pays les plus riches du monde. Nous voyons bien que tous nos malaises économiques ne sont que la résultante de la mauvaise répartition de cette magnifique production entre tous les Canadiens qui ont tous le droit à la vie.

La Providence a mis toute chose en surabondance dans la nature. Il y a toujours trop pour tous et assez pour chacun. Il ne manque rien dans la nature, mais les administrateurs empêchent la distribution.

Tous les 264 ministres et députés du Canada sont des Canadiens consommateurs. Tous les présidents, directeurs et administrateurs de nos plus grandes sociétés privées ou publiques sont aussi des Canadiens consommateurs, dépendant tous des 22 millions de Canadiens consommateurs qui ont besoin d'un pouvoir d'achat de 1973 pour vivre en 1973.

La provenance des capitaux, le commerce international, les sociétés multinationales, tout cela contribue à la production nationale du Canada, en 1973. Tout cela est soumis aux lois du Canada, en 1973, et régi par elles.

Les 264 ministres et députés du Canada, en 1973, peuvent immédiatement transporter 18 milliards de dollars de la capitalisation ambitieuse à la consommation déficiente dans le cadre actuel de nos systèmes monétaire, économique et politique, capitalistes, orthodoxes et de libre entreprise.

C'est grâce à des techniques législatives que nos gouvernements ont favorisé la pauvreté, le chômage et l'inflation. C'est grâce à des techniques législatives inverses que nos gouvernements rétabliront l'équilibre économique national entre tous les Canadiens.

Les 264 ministres et députés du Canada, élus par toute la population canadienne, peuvent immédiatement transporter, s'ils le veulent, 18 milliards de dollars de la capitalisation ambitieuse à la consommation déficiente, à même la production de 1973, et le tour est joué.

Ces 18 milliards de dollars seront puisés uniquement dans les réserves concrètes, constituées discrètement ou secrètement par les sociétés multimillionnaires ou milliardaires, grâce aux exemptions d'impôts, aux réserves de sécurité exagérées ou de dépréciation non justifiée. Comprenne qui pourra, tout le mal vient de là.

Sans aucune hausse de taxe ni d'impôt, sans aucune hausse des prix, nos 264 ministres et députés actuels pourront diminuer les impôts sur le revenu des neuf millions de Canadiens producteurs, pour leur travail ou leur capital, et verser aux 13 millions de Canadiens dépendants, sans travail ni capital, un minimum vital personnel dans chaque maison, logement, résidence ou taudis du Canada, en 1973.

Tous les 22 millions de Canadiens consommateurs se sentiront ainsi revalorisés par cette magnifique croissance de leur pouvoir d'achat personnel ou familial, revivifiés par une plus complète participation à la production nationale, et tous les 264 ministres et députés du Canada auront rempli leur véritable rôle qui est de faire régner la justice économique dans une société juste.

● (1640)

Les neuf millions de Canadiens producteurs verront tous leurs impôts rabattus d'environ 40 p. 100. Ils paieront \$3 au lieu de \$5, \$300 au lieu de \$50, \$3,000 au lieu de \$5,000 et les 13 millions de Canadiens dépendants, dans chaque maison, logement, résidence ou taudis du Canada, rece-

[M. Allard.]

ront tous leur revenu personnel garanti, selon le tableau suivant:

1. \$30 par mois par citoyen de 0 à 9 ans;
2. \$60 par mois par citoyen de 10 à 17 ans;
3. \$90 par mois par citoyen de 18 à 59 ans;
4. \$200 par mois par citoyen de 60 ans et plus.

Si simplifié que ce programme puisse paraître, à première vue, une attention sérieuse permettra de vérifier qu'il peut remplacer avantageusement tous les nombreux programmes actuels d'allocation, de subventions, de pensions, qui ne donnent pas satisfaction et exigent trop d'enquêtes et de requêtes superflues.

Tout citoyen gagnant moins de \$50 par semaine ou \$2,600 par année peut être considéré comme un citoyen dépendant et réclamer ce montant.

Neuf millions de producteurs Canadiens ont des revenus qui proviennent de leur salaire ou de l'intérêt de leur capital et paient les impôts réclamés; 13 millions de Canadiens dépendants, sans travail ni capital, ont droit à la vie et réclament leur droit vital garanti ou revenu personnel garanti; 22 millions de consommateurs canadiens sont ainsi économiquement revalorisés devant l'État, devant la société, devant tous leurs concitoyens canadiens.

Monsieur le président, soyons donc optimistes et pratiques, nous les députés et ministres, devant la magnifique production nationale réalisée par les 9 millions de Canadiens actifs. Il est possible de satisfaire aux besoins des 22 millions de consommateurs y compris les 13 millions de Canadiens dépendants, qui ont droit à cette production, selon une répartition déterminée par le gouvernement.

Monsieur le président, l'inflation, le chômage et la pauvreté sont les trois principaux symptômes du déséquilibre économique national qui afflige encore toute la population du Canada, du haut au bas de l'échelle économique et sociale.

Seul le rétablissement de l'équilibre économique national entre les personnes, les familles et les compagnies peut bannir de notre environnement la pauvreté, le chômage et l'inflation. Seul le gouvernement du Canada possède le pouvoir de rétablir au plus tôt et de maintenir ensuite l'équilibre économique national qui ferait disparaître la pauvreté, le chômage et l'inflation, au bénéfice de tous les Citoyens du Canada, et ce dès l'année 1973. Il suffit d'en prendre la décision devant Dieu et les hommes.

Aucun fonctionnaire renommé, aucun professeur d'université, aucun corps professionnel, aucun syndicat, aucun Conseil économique du Canada ou des provinces, aucun groupe religieux, catholique, protestant ou autres, aucune nationalité, anglaise, française ou autre, aucun parti politique, aucune caisse électorale, aucun président ou directeur de banque ou de compagnie n'a le droit d'adopter les lois au Parlement du Canada. Seuls les 264 députés, élus par le peuple du Canada, ont un droit de vote au Parlement canadien, au nom des 22 millions de citoyens au Canada.

C'est donc aujourd'hui, en 1973, qu'il faut régler les problèmes actuels. La même constitution, la même confédération, les mêmes mécanismes monétaires, économiques et politiques, qui permettent au peuple du Canada une magnifique production nationale de 114 milliards, peuvent ainsi nous permettre de réaliser une plus équitable répartition entre les 22 millions de citoyens canadiens qui vivent dans les 6 millions de logements, résidences ou taudis, répartis sur tout le sol de notre magnifique Canada. Les 264 députés du Canada, les 30 ministres, le premier ministre, et surtout le ministre des Finances, ainsi